



ENQUÊTE DE
SATISFACTION
ET D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

Rapport

Région Bretagne



OBSERVATOIRE
AKTO

Campagne
d'enquêtes
2023-2024

Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle

Campagne 2023/2024

Depuis 2021, AKTO pilote des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour toutes les régions administratives, DROM-COM inclus. Ces enquêtes ciblent les bénéficiaires d'un Contrat d'Apprentissage (CA), d'un Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), d'un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), d'un Contrat de Professionnalisation (CPRO) et d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

808

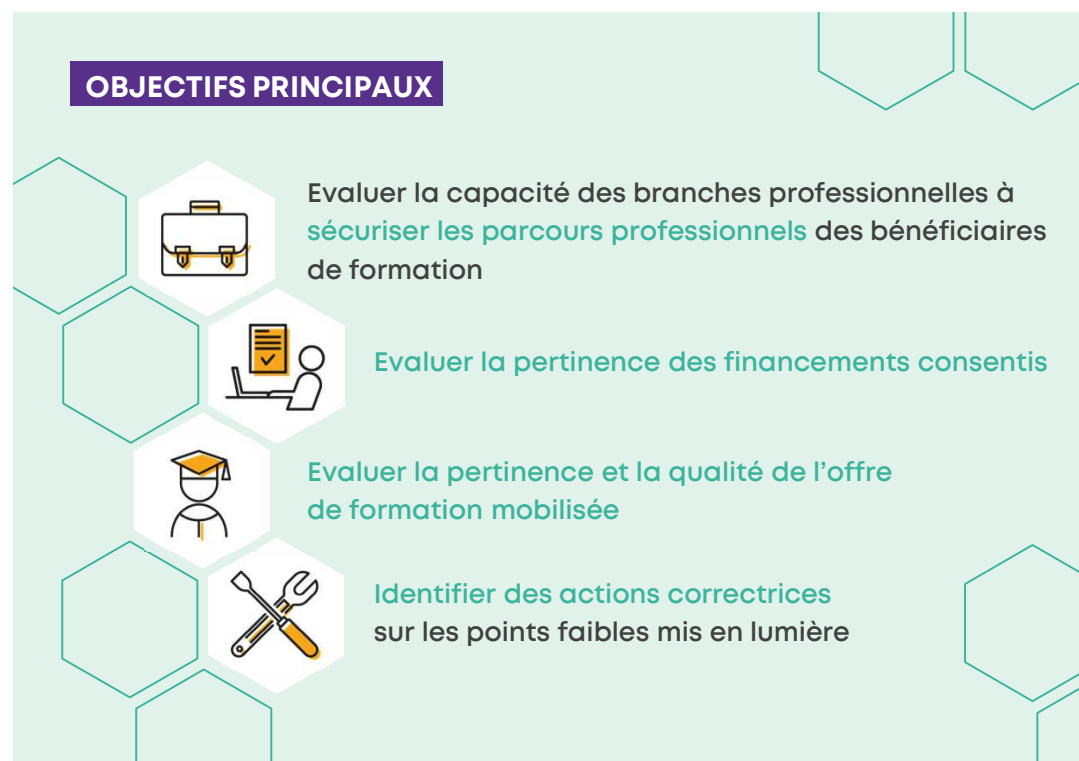
personnes uniques ont répondu aux enquêtes (680*) pour la région Bretagne. Elles ont bénéficié soit d'un CA, soit d'un CDPI, soit d'un CIPI, soit d'un CPRO, soit d'une POEC.

Le CDPI et le CIPI sont des dispositifs conventionnels gérés par AKTO et financés par le FPETT.



Ce document présente les résultats des bénéficiaires d'un(e) :

- CA, CDPI, CIPI ou CPRO, d'une part (les chiffres-clés CA et CPRO sont présentés séparément en annexes) ;
- POEC, d'autre part.



*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

Sommaire



1

CA, CDPI, CIPI, CPRO

Contrat Apprentissage

**Contrat Développement
Professionnel Intérimaire**

**Contrat Insertion
Professionnelle Intérimaire
Contrat Professionnalisation**

Page 4



2

POEC

**Préparation Opérationnelle
à l'Emploi Collective**

Page 12



3

**Méthodologie
& Glossaire**

Page 20



4

Annexes

**Focus CA – Page 24
Focus CPRO – Page 26**

Page 23



1

CA, CDPI, CIPI, CPRO

Contrat Apprentissage

Contrat Développement Professionnel Intérimaire

Contrat Insertion Professionnelle Intérimaire

Contrat Professionnalisation

Les CDPI et CIPI sont des dispositifs conventionnels financés par le FPETT et traités par AKTO.

AKTO



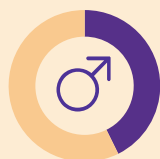
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

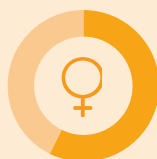
731

Profil-type



43%

Masculin



57%

Féminin

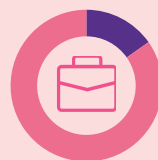
25 ans
d'âge moyen

19%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation
(CA/CPRO
uniquement)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



85%

En emploi



Au cours des 12 mois
suivant la formation



91%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



60%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation
(CA/CPRO uniquement)



78%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation
(CA/CPRO uniquement)



81%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation (CA/CPRO uniquement)

PERCEPTION DE LA FORMATION



88%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



87%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

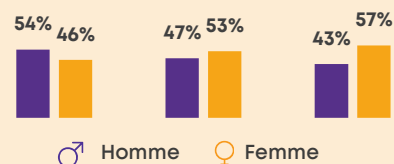
Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

583 593 731

Profil-type



Âge moyen

26 ans 26 ans 25 ans

Niveau infra-bac avant la formation (CA/CPRO uniquement)

21% 21% 19%

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation

84% 89% 85%

Au cours des 12 mois suivant la formation

93% 90% 91%

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



Personnes travaillant toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation (CA/CPRO uniquement)

50% 40% 60%



Personnes estimant que leur emploi correspond à leur formation (CA/CPRO uniquement)

80% 78% 78%



Personnes travaillant dans le même secteur d'activité que celui de leur formation (CA/CPRO uniquement)

83% 77% 81%

PERCEPTION DE LA FORMATION



Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation

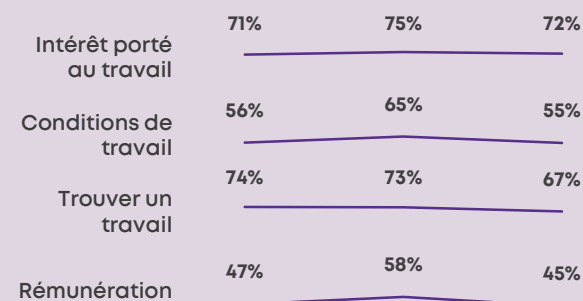
91% 85% 88%



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche

87% 88% 87%

Impacts positifs perçus à 6 mois*

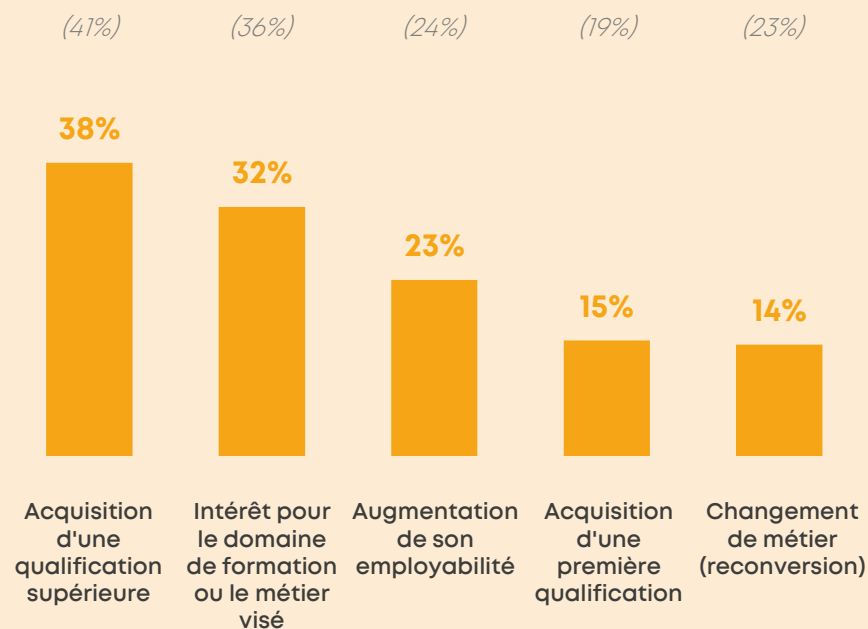


Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

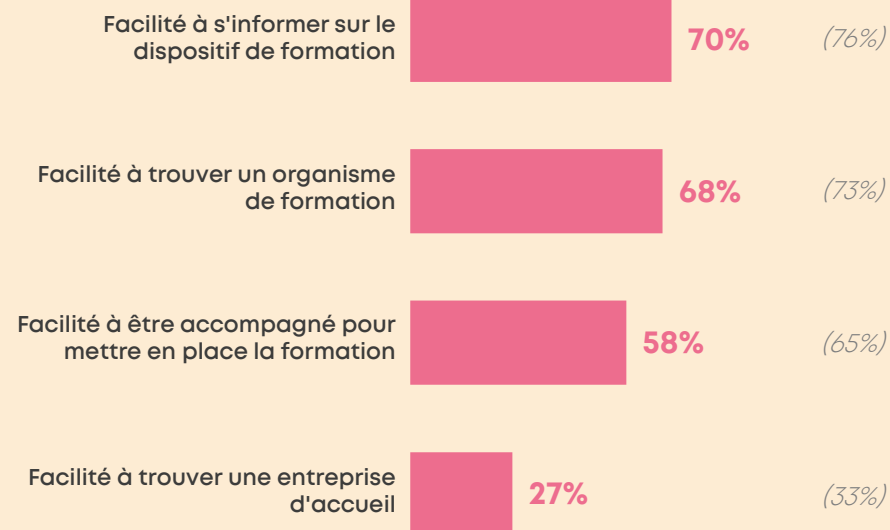
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



L'acquisition d'une qualification supérieure et l'intérêt pour le domaine de formation ou le métier visé constituent les motivations principales des personnes engagées dans un parcours de formation, avec des proportions respectives de 38% et 32%. Deux motivations inchangées par rapport à l'année précédente.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation, trouver un organisme de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours très difficile. Les conditions de mise en place se sont légèrement dégradées cette année.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION

**77%**

Accompagnement

(75%)

**82%**

Utilité

(76%)

EN ENTREPRISE D'ACCUEIL

**84%**

Accompagnement

(79%)

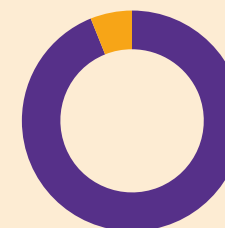
**88%**

Utilité

(87%)

Les taux d'accompagnement sont supérieurs cette année, l'accompagnement en entreprise d'accueil étant plus fréquent qu'en organisme de formation. L'utilité des accompagnements reste avérée.

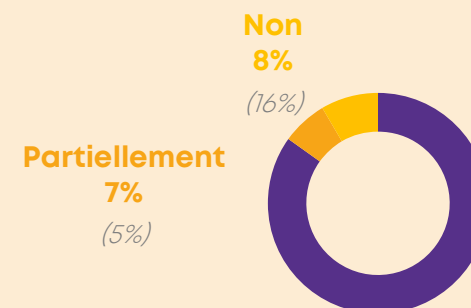
ASSIDUITE DURANT LA FORMATION

**Assiduité****94%**

(91%)

94% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score en hausse par rapport à celui de l'année précédente (91%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION

**Non**
8%

(16%)

Partiellement
7%

(5%)

En totalité**85%**

(80%)

92% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score en hausse par rapport à la précédente mesure (85%).

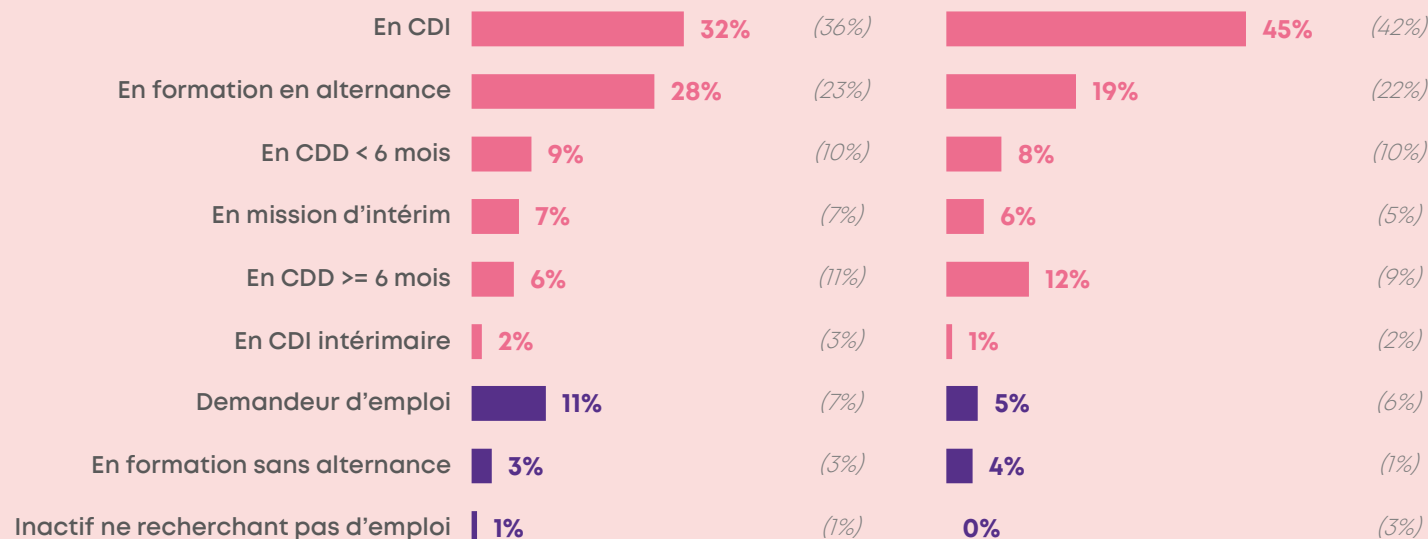
*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

85% des personnes insérées dans l'emploi (89%)

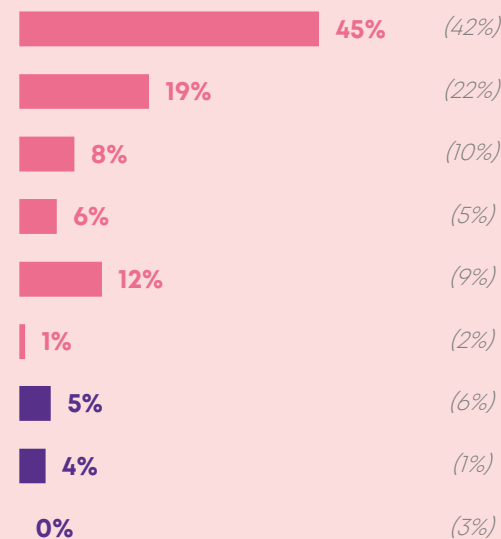
82% au niveau national (84%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

91% des personnes insérées dans l'emploi (90%)

88% au niveau national (89%)



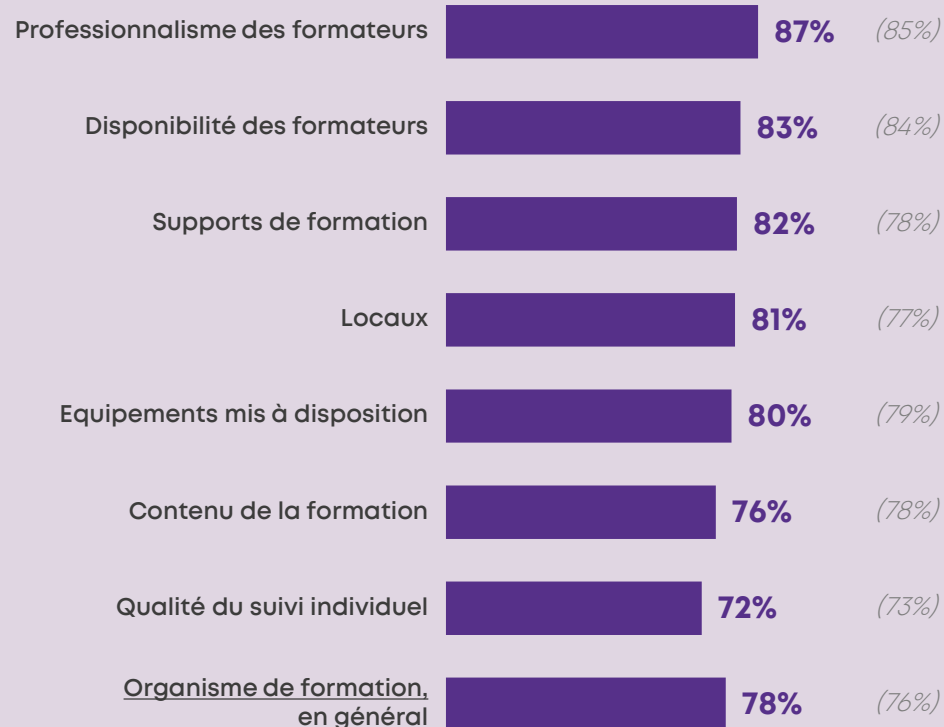
Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation est de 85%, en léger recul par rapport à l'année précédente (89%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 91% (90% l'année précédente). Entre ces deux temporalités, la part de signataires d'un CDI ou d'un CDD >= 6 mois augmente alors que la part des personnes en formation en alternance ou en recherche d'emploi diminue. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

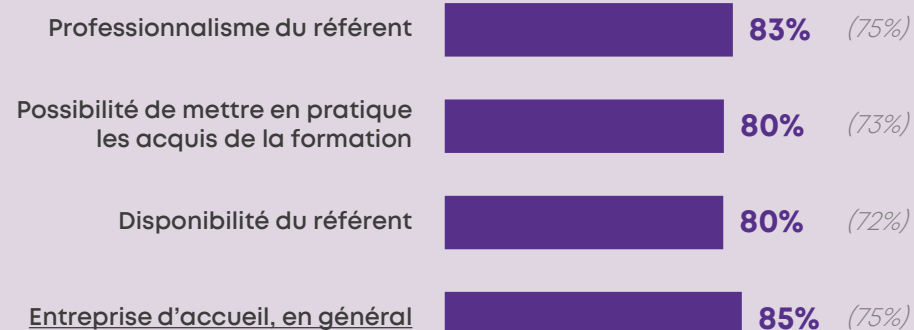


SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION



AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

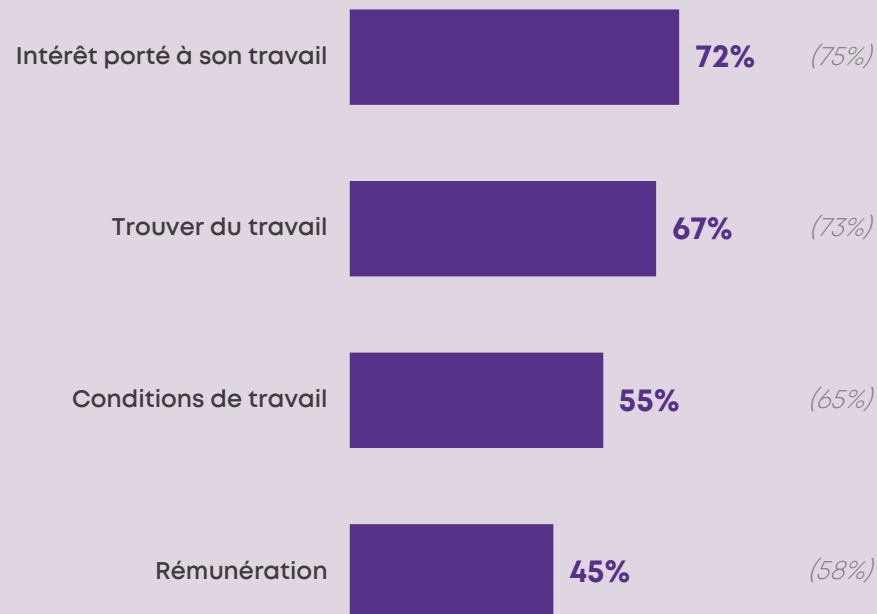


Les taux de satisfaction en organisme de formation et en entreprise d'accueil sont relativement comparables. Les taux augmentent par rapport à l'année précédente. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et le professionnalisme du référent de l'entreprise d'accueil. La qualité du suivi individuel en organisme de formation est l'item le moins bien jugé.

**Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023*

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail et sur leur employabilité. Des impacts positifs toutefois globalement moins bien perçus cette année.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



88%
(85%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score légèrement supérieur à celui de l'année précédente (85%).



87%
(88%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score comparable à celui de l'année précédente (88%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

2

POEC

Préparation Opérationnelle
à l'Emploi Collective

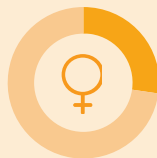
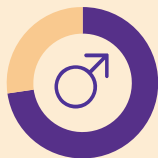
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

77

Profil-type

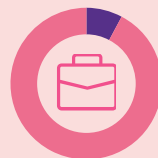


37 ans
d'âge moyen

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



Au cours des 12 mois
suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

PERCEPTION DE LA FORMATION



84%

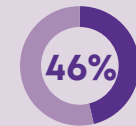
estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



60%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

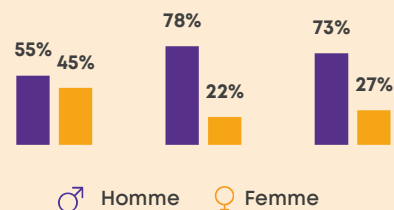
Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

RÉPONDANTS RÉELS

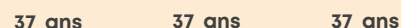
Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type



Âge moyen



INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation



Au cours des 12 mois suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

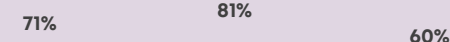
PERCEPTION DE LA FORMATION



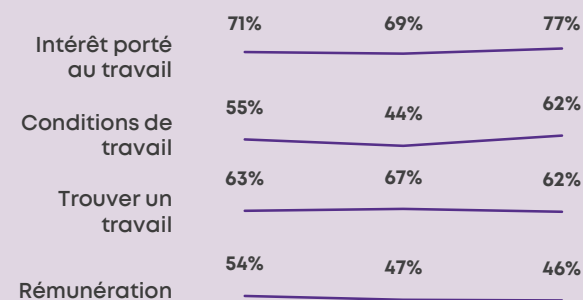
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*

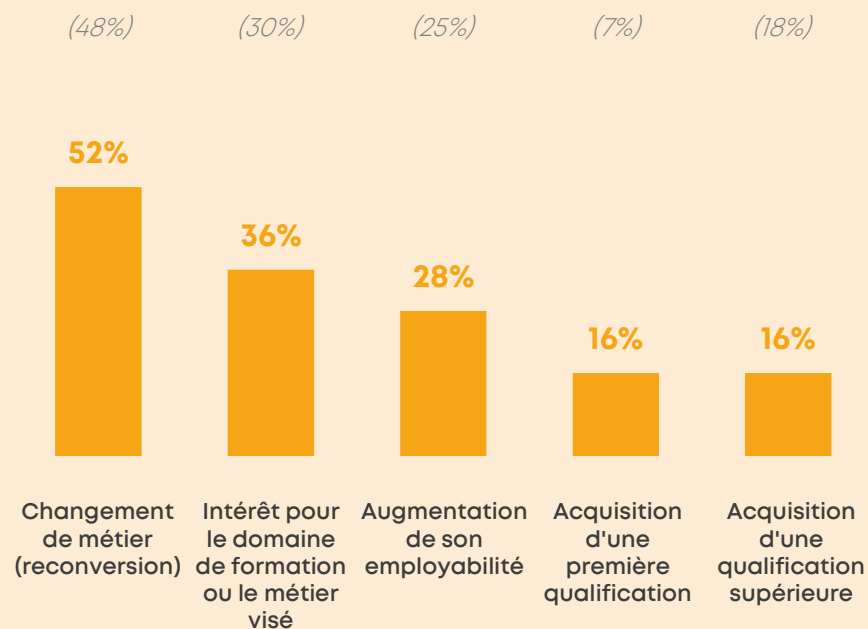


Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

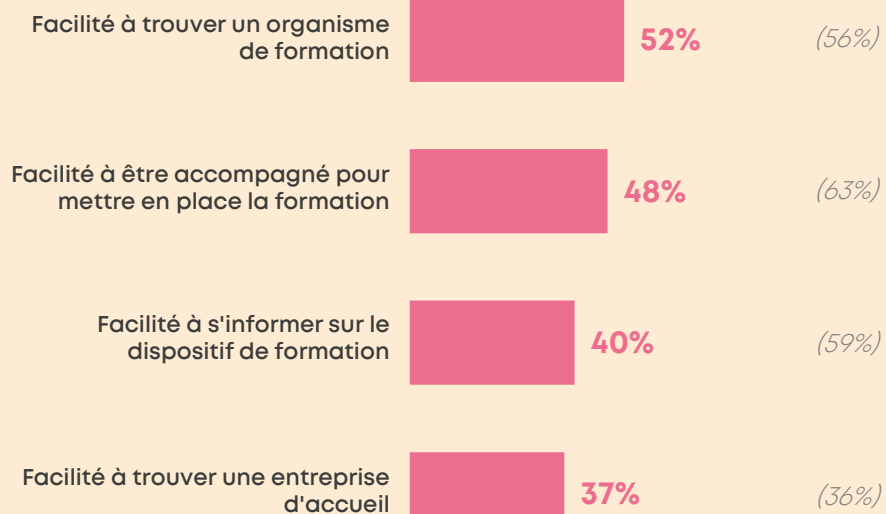
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



Comme l'année précédente, le changement de métier (reconversion professionnelle) constitue la principale motivation des personnes engagées dans une POEC.

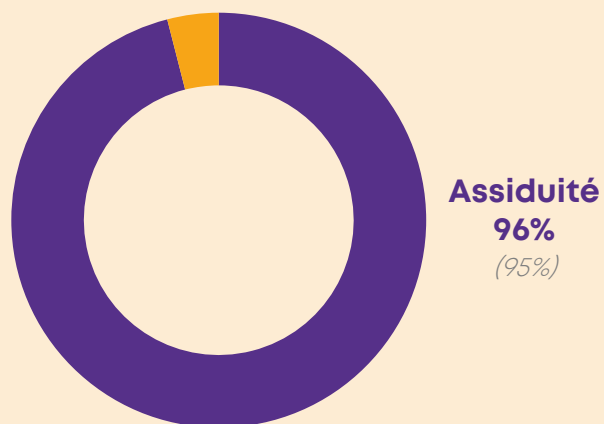
MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Cette année, les bénéficiaires d'une POEC ont éprouvé davantage de difficultés pour trouver un organisme de formation, être accompagnés pour mettre en place leur formation ou s'informer sur le dispositif de formation. Trouver une entreprise d'accueil reste toujours aussi difficile.

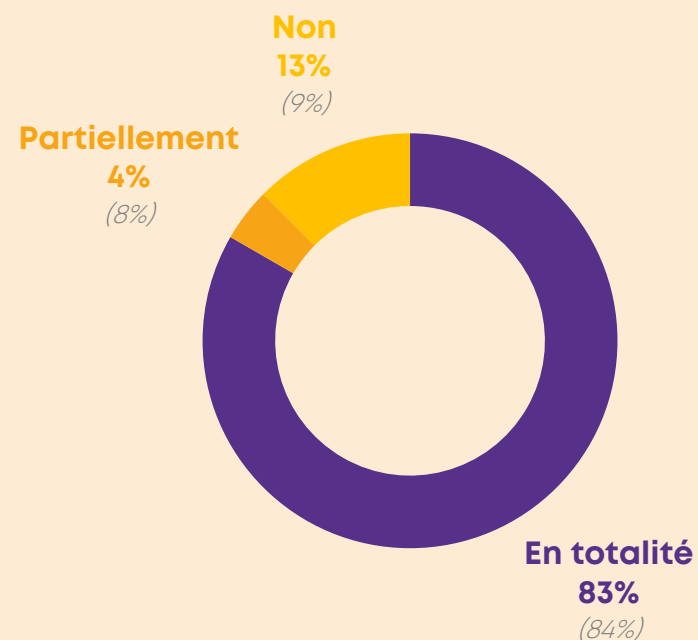
*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



96% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score semblable à celui observé l'année précédente (95%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION



87% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score inférieur à celui de l'année précédente (92%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

92% des personnes insérées dans l'emploi (86%)

77% au niveau national (83%)

En mission d'intérim	54%	(50%)	51%	(34%)
En CDD >= 6 mois	13%	(7%)	0%	(9%)
En CDI	13%	(14%)	31%	(29%)
En CDI intérimaire	8%	(2%)	0%	(10%)
En formation en alternance	5%	(0%)	0%	(0%)
En CDD < 6 mois	0%	(14%)	9%	(5%)
Demandeur d'emploi	8%	(10%)	9%	(11%)
En formation sans alternance	0%	(4%)	0%	(0%)
Inactif ne recherchant pas d'emploi	0%	(0%)	0%	(2%)

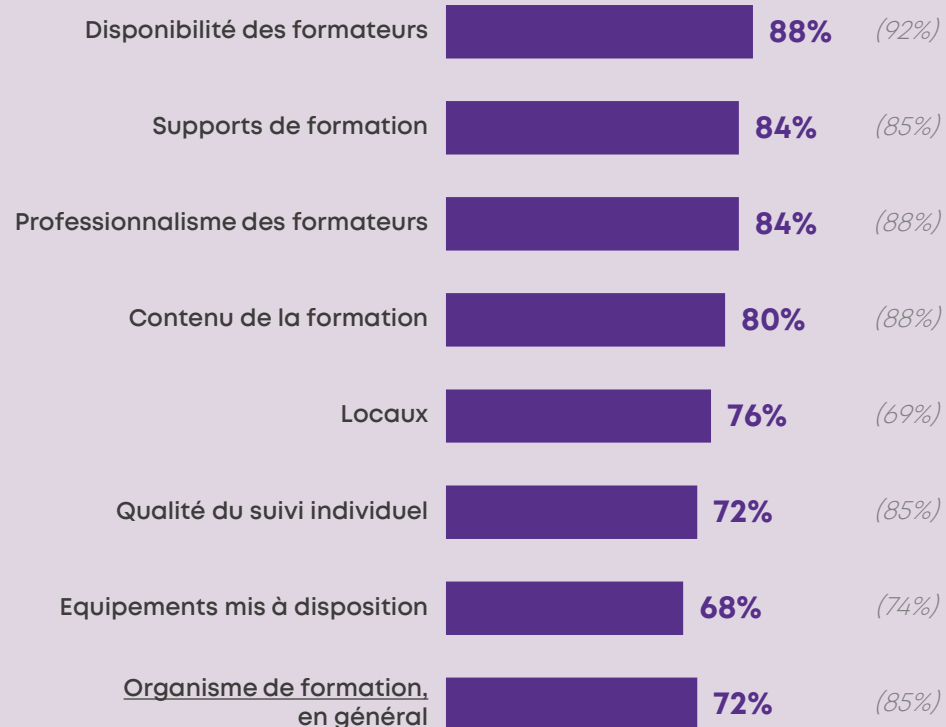
Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation est de 92%, en hausse par rapport à l'année précédente (86%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux demeure stable, à 91% (86% l'année précédente). Entre ces deux périodes, la part des signataires d'un CDI ou d'un CDD < 6 mois augmente alors que la part des signataires d'un CDD >= 6 mois ou d'un CDI-I diminue. La part des signataires d'un contrat de travail temporaire, majoritaire, demeure stable. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

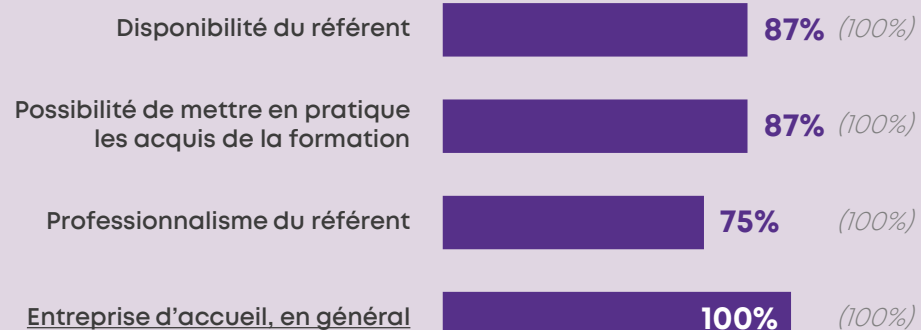


SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION



AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

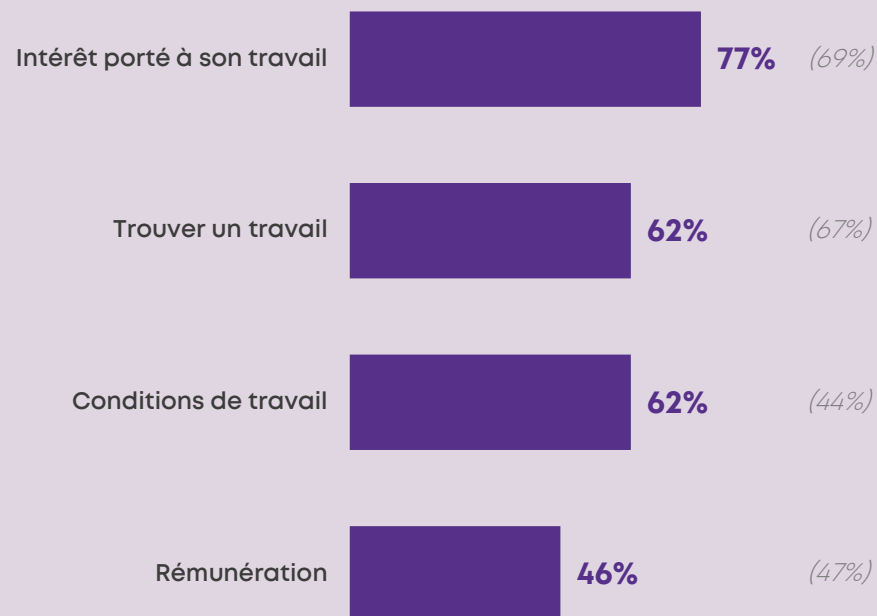


Les taux de satisfaction sont globalement plus élevés en entreprise d'accueil qu'en organisme de formation. La plupart sont en baisse par rapport à l'année précédente. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité des formateurs en organisme de formation ou du référent en entreprise d'accueil. Les équipements mis à disposition en organisme de formation et le professionnalisme du référent en entreprise d'accueil sont les items les moins bien jugés.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail, leur employabilité et leurs conditions de travail. Les impacts sur l'intérêt porté à son travail et les conditions de travail sont mieux perçus cette année, contrairement aux impacts sur l'employabilité et la rémunération.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



84% (92%) estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score en recul par rapport à celui de l'année précédente (92%).



60% (81%) des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un lui aussi en net recul par rapport à celui de l'année précédente (81%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

3

MÉTHODOLOGIE & GLOSSAIRE

Méthodologie

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2023/2024, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2023 et août 2024, couvrant les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2023S2 et 2024S1 pour le volet satisfaction ;
- 2023 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois ;
- 2022S2 et 2023S1 pour le volet insertion professionnelle à 12 mois.

Toutes branches professionnelles confondues, 8 240 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 669 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 6 107 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, près de 480 000 invitations ont été envoyées par mail et plus de 80 000 appels téléphoniques ont été passés, représentant près de 1 800H de conversation.

Concernant la région Bretagne, 351 réponses ont été obtenues sur le volet satisfaction, 378 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 228 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par le Pôle Observatoire d'AKTO.

NOMBRE RÉEL DE PERSONNES INTERROGÉES

Dans la section des chiffres-clés de ce rapport, nous présentons les données brutes concernant les participants aux enquêtes. Cela inclut le nombre exact de répondants ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques, sans aucune modification statistique. Cette présentation offre un aperçu authentique de la composition des groupes ayant participé aux 3 enquêtes.

Pour le reste du document, en revanche, les données ont été ajustées statistiquement. Ce processus de pondération a été appliqué pour garantir que les résultats soient représentatifs de la population étudiée, corrigeant ainsi les éventuels biais d'échantillonnage.

REDRESSEMENT STATISTIQUE

Initialement, tous les participants à une enquête sont considérés comme ayant une importance égale. Cependant, cette approche s'avère inadéquate lorsqu'on cherche à tirer des conclusions représentatives de l'ensemble de la population.

Pour remédier à cette situation, un système de pondération a été mis en place. Chaque répondant s'est vu attribuer un nouveau coefficient de pondération, prenant en compte 3 critères spécifiques : la branche professionnelle qui a financé sa formation, la région de l'entreprise prescriptrice de sa formation et le dispositif de formation dans lequel il s'est engagé.

Cette méthode de pondération ajustée permet d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population globale.

Les données présentées dans ce rapport ont été soumises à ce processus de redressement statistique, offrant ainsi une image plus fidèle et équilibrée de la réalité étudiée.

Glossaire

CA – CONTRAT APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail en alternance destiné aux jeunes de 16 à 29 ans, permettant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme ou un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il combine des périodes de formation théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et pratique en entreprise, sous la supervision d'un maître d'apprentissage. Ce contrat peut être à durée déterminée (6 mois à 3 ans) ou indéterminée, débutant par une période d'apprentissage. L'apprenti perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC, variant selon son âge et l'année de formation.

CDPI – CONTRAT DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL INTÉRIMAIRE

Le CDPI est similaire au CIPI mais s'adresse principalement aux intérimaires souhaitant développer leurs compétences dans le cadre d'une mission temporaire. Il offre une formation sur mesure pour répondre aux exigences spécifiques des postes occupés, augmentant ainsi les chances de pérennisation de l'emploi après la mission intérimaire.

Le CDPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CIPI – CONTRAT INSERTION PROFESSIONNELLE INTÉRIMAIRE

Le CIPI est un dispositif destiné aux intérimaires visant à faciliter leur insertion professionnelle durable. Il combine des périodes de formation théorique et pratique adaptées aux besoins spécifiques des entreprises utilisatrices. Ce contrat permet aux intérimaires d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi durable tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Le CIPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CPRO – CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat en alternance visant à faciliter l'insertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification reconnue. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Ce contrat peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée, avec une formation théorique dispensée par un organisme extérieur et une formation pratique au sein de l'entreprise. La durée de la formation est généralement comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être étendue jusqu'à 24 mois pour certains publics ou qualifications.

POEC – PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE

La POEC est un dispositif collectif financé par Pôle emploi et les opérateurs de compétences (OPCO) pour former des demandeurs d'emploi aux compétences requises pour occuper des postes identifiés comme étant en tension dans certaines entreprises ou secteurs. Elle permet aux participants d'acquérir des compétences spécifiques avant leur embauche, facilitant ainsi leur insertion professionnelle. La durée de la POEC varie généralement entre quelques semaines et plusieurs mois, selon les besoins du marché du travail et les compétences à acquérir.

4

ANNEXES

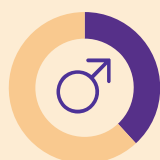
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

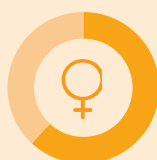
543

Profil-type



38%

Masculin



62%

Féminin

22 ans
d'âge moyen

18%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation

Au cours des 12 mois
suivant la formation



86%

En emploi



91%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



60%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation



76%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



80%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation

PERCEPTION DE LA FORMATION



89%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



90%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



71%

Intérêt porté
au travail



66%

Trouver un
travail



55%

Conditions
de travail



43%

Rémunération

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

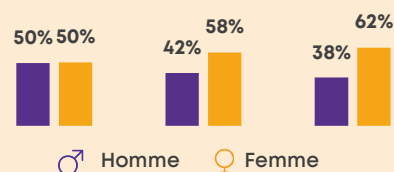
Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type



Âge moyen

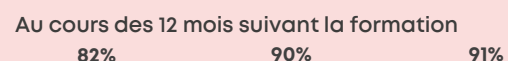
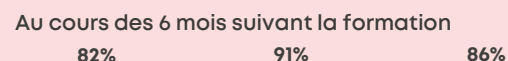


Niveau infra-bac avant la formation



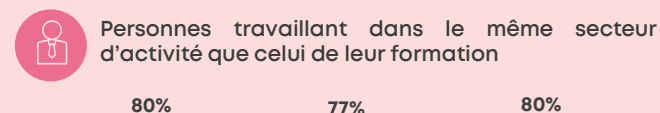
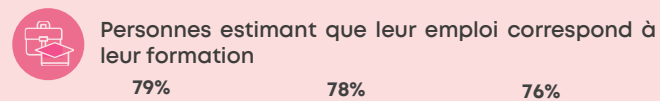
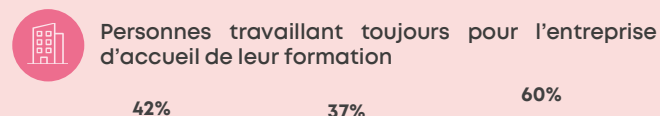
INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

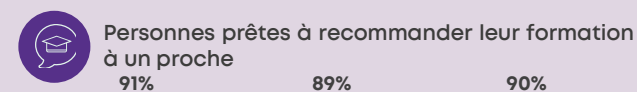


Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

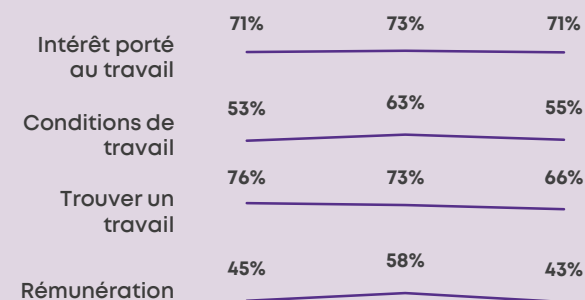
Des personnes en emploi 6 mois après la formation



PERCEPTION DE LA FORMATION



Impacts positifs perçus à 6 mois*



Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

155

Profil-type



50%

Masculin



50%

Féminin

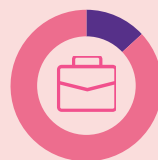
33 ans
d'âge moyen

24%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



87%

En emploi



Au cours des 12 mois
suivant la formation



92%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



54%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation



86%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



83%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation

PERCEPTION DE LA FORMATION



79%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



69%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

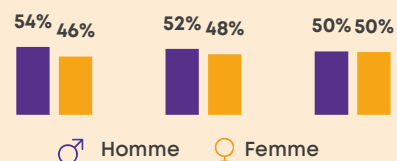
Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



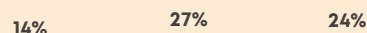
Profil-type



Âge moyen

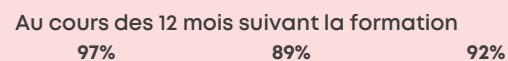
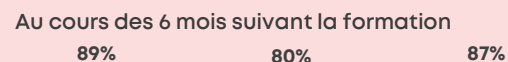


Niveau infra-bac avant la formation



INSERTION PROFESSIONNELLE

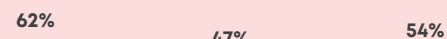
Proportion de personnes en emploi



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation

Personnes travaillant toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation



Personnes estimant que leur emploi correspond à leur formation

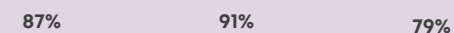


Personnes travaillant dans le même secteur d'activité que celui de leur formation

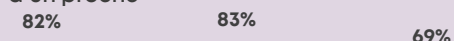


PERCEPTION DE LA FORMATION

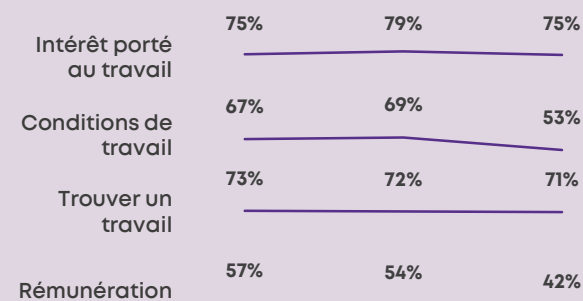
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*



Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

AKTO
Secrétariat Général
Pôle Observatoire